



## "Caractéristiques des petites pêches côtières et estuariennes de la côte atlantique du sud de l'Europe"

Contrat PECOSUDE – EC/DG FISH (DGXIV) : Projet N° 99/024

Jean-Pierre Léauté<sup>(1)</sup> et Nathalie Caill-Milly<sup>(1)</sup>

Participants : Patrick Prouzel<sup>(1)</sup>, Jean-René Couliou<sup>(2)</sup>, Samuel Ferchaud<sup>(2)</sup>, Gérard Castelnaud<sup>(3)</sup>, Esteban Puente<sup>(4)</sup>, Inmaculada Astorkiza<sup>(5)</sup>, Orestes Cendrero<sup>(6)</sup>, Graça Pestana<sup>(7)</sup>

Experts associés : Alde Grandpierre (CRTS), François-Xavier Cuende (Institution Adour) Gilles Cauvain (IMA)



"Ce rapport ne reflète pas nécessairement les vues de la Commission européenne, et n'anticipe en aucun cas une opinion future de la Commission. Le contenu de ce rapport ne peut être reproduit sans en indiquer la source. Ce projet a été réalisé avec l'assistance financière de la Commission Européenne."

Dans une perspective de redéfinition du régime d'accès aux bandes côtières européennes avant janvier 2003, l'acquisition de connaissances sur le fonctionnement de la petite pêche côtière et estuarienne et sur ses conflits avec les autres usagers de la ressource et de l'espace doit fournir les éléments pour une réflexion sur ses possibilités d'évolution. Il s'agit non seulement de considérer cette évolution en termes d'organisation de l'activité de pêche, de main d'œuvre, de rentabilité économique, de diversification des apports et de valorisation des produits, mais aussi d'estimer l'intérêt patrimonial de l'activité.

Dans le sud de l'Europe, sur la côte atlantique des Pays de la Loire (France) jusqu'au Portugal en passant par les côtes du Pays Basque, de Cantabrique et de Galice, la petite pêche côtière et estuarienne représente une activité socio-économique de première importance. Pour l'étudier on a effectué le bilan des flottilles côtières du point de vue des typologies des flottilles, de l'aspect socio-économique de l'activité, et de la commercialisation des produits issus de cette pêche. Par ailleurs, cinq secteurs géographiques inclus dans la zone française du sud Golfe ont fait l'objet d'une focalisation plus précise afin de mieux appréhender les caractéristiques de ces sites et d'en valoriser les particularités. Ces sites ateliers ont été : l'estuaire de la Loire, l'île d'Yeu, la Gironde, le bassin d'Arcachon et l'Adour.

Par petite pêche côtière on entend l'activité qui est effectuée par les navires répondant à au moins l'un des trois critères suivants (i) pêche à l'intérieur des limites administratives allant de la zone maritime des estuaires jusqu'aux limites de la mer territoriale (pour certains bassins la pêche fluviale a été incluse), (ii) temps de pêche maximum de 96 heures par marée, (iii) un critère bathymétrique concernant les flottilles du nord de l'Espagne et du Portugal ce qui a conduit à porter la limite extérieure de l'activité côtière aux bords du plateau continental (sonde pouvant aller jusqu'à 1000 mètres).

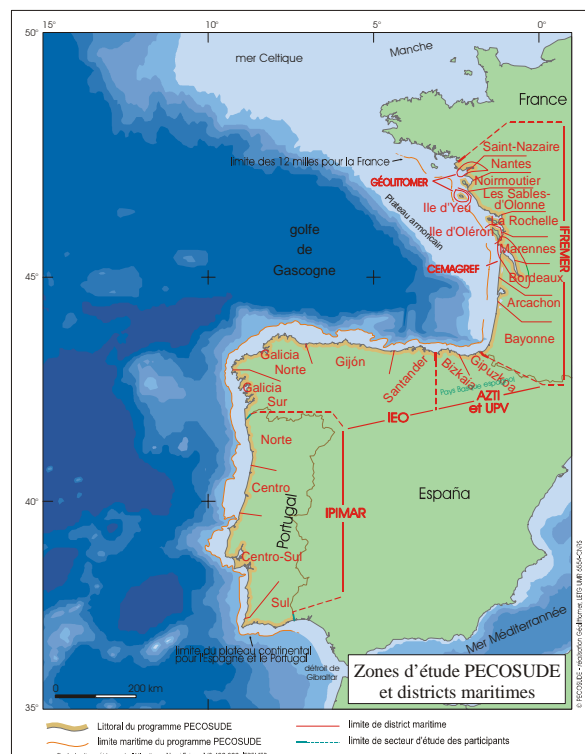
Sept laboratoires distribués sur trois pays ont participé à la réalisation de ce contrat : IFREMER<sup>(1)8</sup>,

GEOLITTOMER<sup>(2)</sup>, CEMAGREF<sup>(3)</sup> pour la France, AZTI<sup>(4)</sup>, Univ. Pays Basque<sup>(5)</sup> et IEO<sup>(6)</sup> pour l'Espagne et IPIMAR<sup>(7)</sup> pour le Portugal

L'année de référence pour le bilan des flottilles a été 1999. Pour l'analyse socio-économique de l'activité et la commercialisation, l'année retenue a été 2000, sauf pour le Pays Basque espagnol, le Portugal et le bassin d'Arcachon (1999). Les données proviennent des bases statistiques de pêche des différents pays, et d'enquêtes conduites auprès des professionnels.

### Secteur d'étude

La façade côtière étudiée, longue de plus de 3000 km comprend un total de 311 ports abritant 15 582 navires qui ont une activité de pêche côtière au moins une partie de l'année, soit 76 % du total des navires de ces ports.

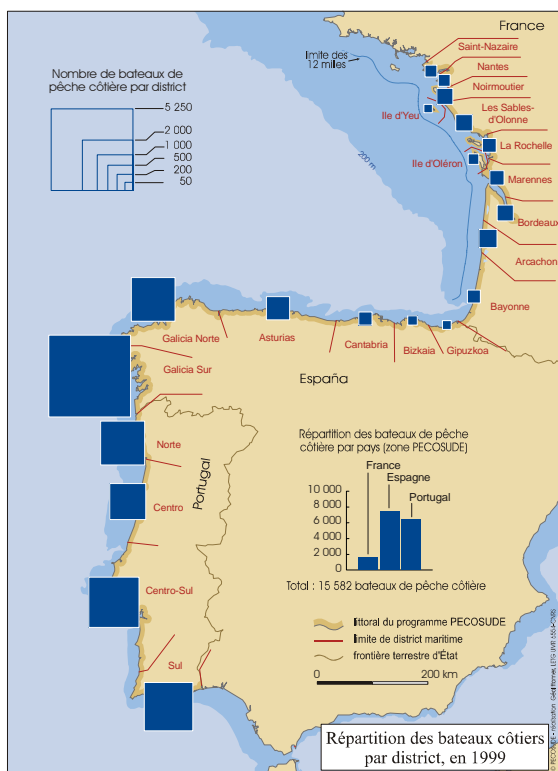


<sup>8</sup> Organisme coordinateur du projet

Ces bateaux sont répertoriés dans 49 quartiers ou ports de registres, ou provinces ou régions maritimes suivant les pays.

Régions	Nombre de navires
France (sud Golfe)	1 799
Pays Basque espagnol	126
Cantabrique et Galice	7 297
Portugal	6 360
<b>Total</b>	<b>15 582</b>

Le secteur sud Golfe français contribue pour 12 % à cette flottille, le nord Espagne pour 47 % et le Portugal pour 41 %. La figure ci-dessous présente le cumul en nombre de bateaux côtiers par région ou par quartier. On notera la disproportion qui existe entre les ports ouest ibériques et ceux qui bordent le golfe de Gascogne. De la Galice au Portugal on trouve 84 % de la flottille PECOSUDE, dont 37 % uniquement en Galice sud.



## Les navires

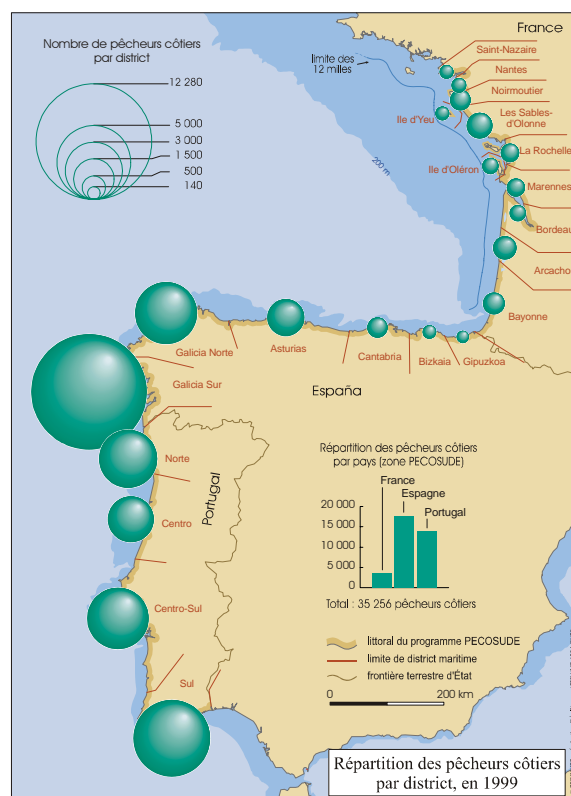
A part quelques navires du large qui font des incursions ponctuelles en secteur côtier pour pêcher certaines espèces (anchois, seiche, thon...), la majorité des côtiers et estuariens sont de petits navires disposant de peu d'autonomie, et contraints de s'adapter aux espèces qui fréquentent leurs eaux de manière permanente ou saisonnières (migrations trophiques ou de reproduction, ...).

Le navire côtier moyen PECOSUDE fait 6,4 m de longueur, 30 kW de puissance, 4 tjb de jauge et est âgé de 25 ans.

Nombre de ports	Longueur Moyenne (m)	Puissance moyenne (kW)	Jauge moyenne (tjb)	Age moyen (ans)
39	9,2	101,0	11,3	20
17	10,0	65,5	10,5	19
101	5,7	22,3	2,7	29
154	6,4	18,4	2,6	24
<b>311</b>	<b>6,4</b>	<b>29,6</b>	<b>3,7</b>	<b>25</b>

Dans les zones estuariennes françaises, les longueurs et les puissances sont limitées à 73 kW, et à 110 kW dans certaines zones littorales. La forte proportion de petits navires de Galice et du Portugal réduit la moyenne des caractéristiques, les navires les plus «gros» et les moins vieux se trouvent dans les secteurs français et basque espagnol. La flottille PECOSUDE est âgée car près de 60 % des navires ont plus de 20 ans, dont 14 % plus de 40 ans (10 %, uniquement en Galice).

Sur ces navires 35 256 marins sont employés dont 84 % le sont sur les navires galiciens et portugais (35 % en Galice sud). En moyenne, l'effectif par navire côtier est de 2 à 3 hommes ; 2 hommes par bateau français (les patrons estuariens et fluviaux sont majoritairement seuls à bord), 2,6 pour le Pays Basque, 2,4 en Cantabrique et Galice, et 2,2 pour les côtiers portugais.



## Les engins utilisés

Pour ces flottilles côtières les engins dormants sont prédominants. Plus de la moitié des navires sont polyvalents, ils utilisent plus d'un engin au cours de l'année, voire au cours de la même sortie pour certains, et les engins principaux sont les trémails et les filets maillants, viennent ensuite les lignes et les palangres puis les casiers.

Du fait de la nature des fonds les chaluts de fonds (ou à perche) et les dragues ne sont utilisés que par des navires côtiers français et portugais ; les basques utilisent des dragues à algues. Le long des côtes espagnoles, le chalutage est interdit sinon fortement réglementé sur des fonds inférieurs à 100 m.

Pour les navires français du sud Golfe, l'engin utilisé par le plus grand nombre (près de 50 %) est le tamis à civelle poussé (drossage) à l'aide d'un navire ou non, viennent ensuite les différents types de filets (à une ou plusieurs nappes) (30 % des navires), et les chaluts (de fond à petits ou grands maillages / pélagiques). Les palangres, les lignes et les casiers sont utilisés par près de 15 % de la flottille

Au Pays Basque espagnol les navires sont presque tous polyvalents, ainsi que 25 % des navires de Cantabrie et 30 % de ceux Galice. Les autres navires du nord Espagne utilisent un seul type d'engin. Les filets sont utilisés par près de 50 % des navires du Pays basque, 60 % des côtiers de Cantabrie, et 30 à 40 % des navires des Asturies et de Galice. Les lignes, palangres, traînes et cannes sont pratiqués par 20 % de la flottille (40 % au Pays Basque). Sont aussi mis en œuvre des dragues, des carrelets embarqués et des casiers.

Au Portugal, les licences accordées pour l'utilisation d'engin de pêche le long des côtes sont principalement celles concernant les filets (41 %), les palangres et les lignes (31 %) et les casiers (18 %). Les flottilles côtières portugaises sont majoritairement polyvalentes car les navires peuvent posséder plusieurs licences.

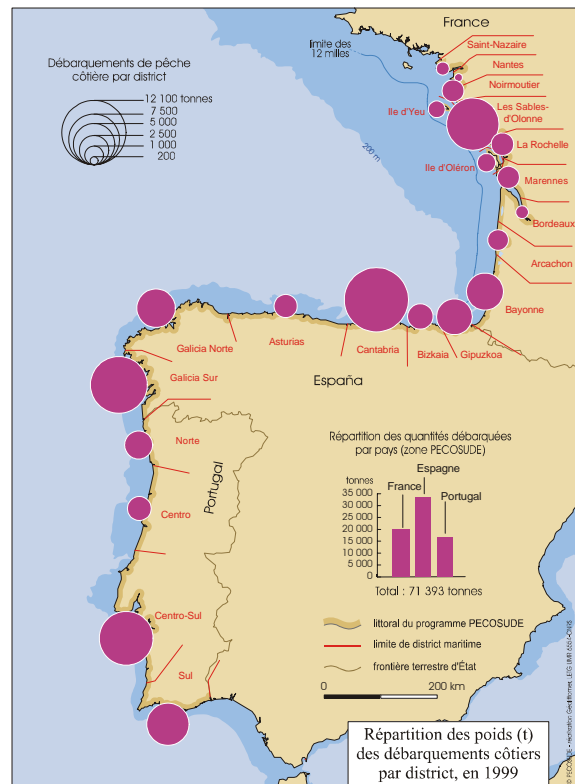
L'activité de pêche à pied professionnelle qui cible en particulier les coquillages, existe dans certaines régions de la zone PECOSUDE, mais elle n'est pas très développée, sauf en Galice.

## Les espèces débarquées

En 1999, les statistiques de pêche françaises donnent des informations pour 1 435 navires exploitant la zone côtière du sud Golfe sur 1 799 identifiés ; pour les autres navires (25%) les débarquements sont peu (estimation) ou pas connus. Pour l'Espagne et le Portugal, les ventes en criées sont obligatoires, ou du moins fortement favorisées, mais une partie des professionnels n'en font pas. Des estimations permettent de penser que les débarquements d'un peu plus de 50 % des côtiers espagnols sont connus ; tous les navires répertoriés dans cette étude ont une production associée ; pour le Pays Basque on a pu disposer de la production de 76 % des navires. Pour les côtiers portugais on a répertorié toute la flottille (6 360) et ses caractéristiques techniques, mais

seule la production de 3535 navires (soit 56 %) a pu être comptabilisée en 1999. Par ailleurs les pêches estuariennes portugaises sont peu suivies en terme de statistiques.

Régions	Apports (t)	Valeur (M€)
France (sud Golfe)	20 644	83,9
Pays Basque espagnol	6 161	8,9
Cantabrie et Galice	27 452	56,6
Portugal	17 678	45,6
<b>Total</b>	<b>71 935</b>	<b>195,0</b>



Dans la zone PECOSUDE, environ 200 espèces sont débarquées en zone côtière et estuarienne pour un **volume total déclaré de près de 72 000 tonnes et une valeur de 195 millions d'euros**. Les navires français actifs en zone côtière contribuent pour 29 % des débarquements, mais 43 % de la valeur, et respectivement 47 % et 34 % pour les navires espagnols, et 25 % et 23 % pour les portugais. Le prix moyen plus élevé pour la France est dû à la valeur des apports déclarés de civelle (*Anguilla anguilla* juvénile).

A signaler que 193 navires français de 15 m et plus, débarquent la moitié des apports côtiers français du sud Golfe, et le tiers de la valeur.

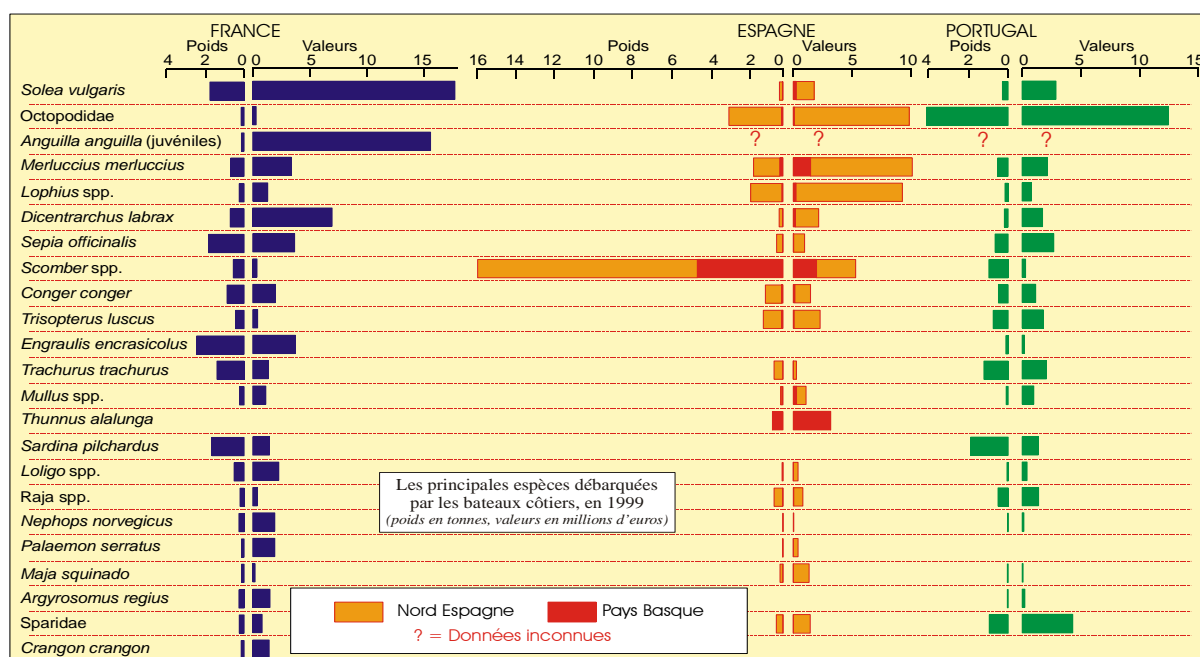
Quelques districts maritimes ont des apports supérieurs à 7 500 t, en particulier le quartier des Sables d'Olonne, et les secteurs de Cantabrie, Galice sud pour l'Espagne et Centre-sud pour le Portugal. Pour ces districts, le volume important de leurs débarquements est surtout le fait de deux à trois espèces dominantes

seulement, voire d'une seule (maquereaux, anchois, poulpes,...).

Le cumul des 30 principales espèces de chacun des participants, fait apparaître 80 espèces ou genres. Dans la figure ci-après on a retenu les 23 premières espèces (ou genres) en valeur, celles-ci cumulent 77 % des quantités et 82 % de la valeur débarquées. Sur ces 23 espèces (ou genres), 10 sont débarquées en plus ou moins grande quantité dans les trois pays.

Pour les apports en poids, loin devant toutes les autres espèces on trouve les maquereaux (*Scomber scombrus* et *Scomber japonicus*) avec 17 594 tonnes dont 65 % sont débarqués en Espagne du nord (Cantabrie et Pays Basque) et avec près de 7 000 tonnes, les poulpes (Octopodidés) principalement pêchés par les côtiers portugais et galiciens.

Du point de vue des valeurs, 6 espèces font plus de 10 millions d'euros chacune. Les deux premières sont la sole (*Solea solea*) et les poulpes (Octopodidae) (22,2 % du total), suivies par le merlu (*Merluccius merluccius*), les baudroies (*Lophius spp*) et le bar (*Dicentrarchus labrax*). La civelle (juvénile d'*Anguilla anguilla*) avec 15,6 M€ n'est déclarée que par les côtiers français. Les maquereaux (*Scomber scombrus*, *Scomber japonicus*) ont des apports supérieurs à 10 000 t. La petite pêche côtière et estuarienne est très polyvalente dans les espèces capturées, mais elle concentre fortement ses efforts vers un petit nombre d'espèces à forte valeur ajoutée. Si l'une des 7 espèces identifiées ci-dessus (plus de 50 % du chiffre d'affaires total) voyait ses stocks se réduire, un certain nombre de navires qui les ciblent, pourrait rencontrer des difficultés.



### Les zones de pêche

Les navires de pêche côtière et estuarienne sont des petits et moyens navires, dont les sorties n'excèdent pas 96 heures (en majorité de moins de 24 à 48 heures), par conséquent tout au long de l'année, la plupart d'entre eux ne s'éloignent pas des secteurs de pêche proches de leur base portuaire. Dans le golfe de Gascogne 80 % des fileyeurs français sont actifs à l'intérieur des 12 milles, les chalutiers couvrent tout le plateau continental, y compris parfois à l'intérieur des 3 milles, les caseyeurs et les palangriers sont plus circonscrits dans la partie nord de la zone, où sont localisés les fonds rocheux les plus étendus. Le long des côtes nord de l'Espagne, le plateau continental est très étroit et en grande partie peu accessible aux chaluts (nature des fonds, interdiction de chaluter à une profondeur inférieure à 100 m). Pour les autres engins, diverses réglementations ont réservé des secteurs à proximité du littoral, pour l'utilisation des filets maillants et des autres arts dormants.

### Les saisons de pêche

Les navires côtiers capturent les espèces présentes dans leur secteur de pêche, qu'elles y soient permanentes ou seulement présentes lors de leurs migrations saisonnières (reproduction, migrations trophiques, ...). De plus, par l'utilisation de plusieurs engins ces navires exploitent une grande variété d'espèces et leur activité se déroule pendant toute l'année. Cependant du nord au sud de la zone, il existe des décalages dans les saisons de pêche de certaines espèces, dus entre autres à des facteurs environnementaux, et aux choix que font les professionnels quand plusieurs espèces sont présentes en même temps.

Une quinzaine de ces espèces sont pêchées toute l'année, mais en ne retenant qu'un pourcentage mensuel supérieur à 10 % des apports annuels de chaque espèce, tout pays confondus, les saisons principales sont :

Hiver : Civelle

**Hiver – printemps** : Sole, poulpes, raies, baudroies, seiche (*cette espèce est aussi pêchée en automne avant sa migration hivernale vers le large*)

**Printemps – été** : Maquereaux, maigre

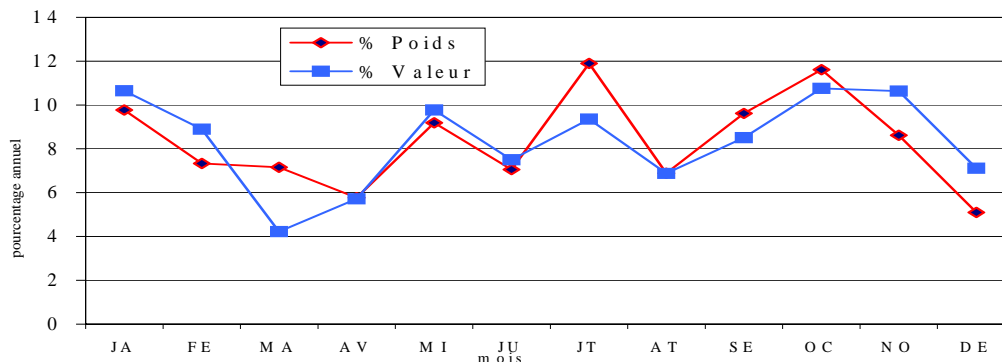
**Été** : Merlu, congre, tacaud, chinchards, langoustine, crevette grise, germon

**Été- automne** : Calmars, sardine, rouget-barbet

**Automne –hiver** : Anchois, sparidés, bouquet, bar commun, araignée (*cette espèce est pêchée aussi au printemps par les fileyeurs lorsqu'elle migre vers la côte pour se reproduire, et en été par les caseyeurs*).

A l'aide du prix moyen annuel global de chacune des 23 espèces, on a calculé (estimation) la saisonnalité des apports en valeur. Avec la civelle, 30 % de la valeur annuelle est obtenue en janvier et février, 20 % sans en tenir compte. Toujours sans tenir compte de la civelle, les apports en poids et en valeur de janvier et février sont, en grande partie, dus aux débarquements d'anchois et de sole (cette espèce est importante pour les valeurs tout au long de l'année). Les débarquements de mars sont marqués par les maquereaux, ceux de juillet par la sardine, septembre-octobre à nouveau par l'anchois et octobre-novembre par la seiche.

Pourcentage mensuel des apports (poids et valeur) des 22 principales espèces (sans la civelle)



### Typologies des flottilles

Le but principal des typologies effectuées au cours de cette étude a été l'identification de groupes homogènes car la caractérisation de composantes facilite la connaissance des navires côtiers, en regroupant ceux qui ont des comportements de pêche identiques. En outre cela a permis l'échantillonnage nécessaire aux enquêtes halieutiques (pour certains) et socio-économiques.

Les éléments qui ont servi à élaborer ces analyses ont principalement été les engins de pêche (nombre de mois d'utilisation, calendrier) et/ou les espèces débarquées (production, présence/absence). Suivant les secteurs, les composantes ont été identifiées, soit à l'aide d'outils d'analyses multivariées (analyses discriminantes et classifications), soit directement en

utilisant les connaissances antérieures des flottilles, voire la réglementation, lorsque le nombre de navires était peu important ou majoritairement non polyvalent. Seuls les navires dont les données sur les engins et/ou les espèces étaient disponibles ont pu être analysés.

A l'issue de ces typologies chaque participant a identifié entre 2 et 11 groupes. L'effet de zoom appliqué dans les zones ateliers a permis d'obtenir une plus grande finesse dans la séparation des comportements de pêche. La diversité des groupes obtenus peut être résumée en se basant sur cinq catégories : les navires « spécialisés » en arts dormants ou arts traînants, et les navires polyvalents utilisant soit des arts dormants, soit des arts traînants soit les deux.

Nombre de navires (utilisés dans les typologies) par catégorie de composantes		France	Espagne		Portugal	Totaux	
			Pays Basque	Cantabrique et Galice			
Navires "spécialisés"	Arts traînants	185	-	623	-	808	5 601
	Arts dormants	-	-	4 793	-	4 793	
Navires polyvalents	Arts traînants	60	-	-	151	211	6 788
	Arts dormants	738	50	-	2 221	3 009	
	Arts traînants et dormants	452	72	1 881	1 163	3 568	
<b>Totaux</b>		<b>1 435</b>	<b>122</b>	<b>7 297</b>	<b>3 535</b>	<b>12 389</b>	

Sur les 12 389 navires analysés dans les typologies, 54 % sont polyvalents. Pour les catégories arts traînants et/ou arts dormants, la majorité (63 %) mettent en œuvre un ou plusieurs engins dormants.

### Interactions entre flottilles

Les situations de compétition et de conflits sont généralement générées par la surexploitation des stocks,

l'absence de gestion des capacités de capture et plus généralement à l'incapacité institutionnelle de régulation de l'accès aux ressources. A la baisse des rendements, les professionnels répondent par un rallongement du temps de pêche, une augmentation des longueurs ou nombre d'engins, ce qui accélèrent encore la réduction des ressources. A ceci s'ajoutent des conflits pour l'espace et l'utilisation des fonds marins (plaisance, zones protégées, extractions de granulats,...)

#### \* Pour la ressource

Recherche par les différents métiers des mêmes espèces, en même temps, sur les mêmes zones de pêche

Différentes flottilles exploitent une même ressource à des stades différents de son cycle de vie (pêcheries séquentielles).

#### \* Pour l'espace

Partage de l'espace entre les arts traînants et les arts dormants. Les utilisateurs de casiers, filets et palangres reprochent aux chalutiers la destruction de leurs engins. Les fileyeurs se voient reprocher la longueur des filets calés et les « filets fantômes ».

Compétition entre pêche et conchyliculture.

#### \* Autres interactions

Incursions de chalutiers du large dans les zones côtières de nourriceries, et destruction des engins dormants.

Conflits entre pêche professionnelle et pêche de loisir.

Conflits pour l'espace concernant l'environnement (rejets pollués de dragages, extractions de granulats, ...)

---

### **Analyse socio-économique**

Cette analyse se base sur des enquêtes menées auprès des pêcheurs professionnels. Elles ont été conduites à l'aide d'un questionnaire élaboré par les participants, et s'appuient sur un échantillonnage aléatoire simple ou stratifié de la population définie, pour la plupart, à partir des typologies réalisées lors de la phase halieutique. Les navires des régions de Cantabrie et de Galice n'ont pas fait l'objet d'étude socio-économique.

#### \* Les facteurs de production

##### Le facteur « travail »

##### **Age du patron**

L'âge moyen des patrons PECOSUDE est compris entre 41 et 46 ans selon les pays. Un gradient du nord au sud est observé puisque la population moyenne la plus jeune se situe en France (41 ans, données 2000), alors que pour le Pays Basque et le Portugal l'âge moyen est plus élevé (respectivement 44 et 46 ans pour des données 1999 et 2000). Pour les trois pays, la part des 20-25 ans, nettement inférieure à celles des tranches d'âges les plus vieilles, traduit un renouvellement insuffisant des effectifs. Les populations les plus âgées sont celles ayant une activité fluvio-estuarienne (Loire et Gironde) et celles rattachées aux régions Nord et Centre du Portugal.

##### **Temps avant la retraite**

La date théorique de cessation d'activité pêche a été définie par l'âge officiel de la retraite des marins pêcheurs. Elle s'établit à 55 ans pour les pêcheurs portugais et français, et à 60 ans pour les patrons fluviaux français. Pour les marins du Pays Basque, l'âge de la retraite est de 65 ans, avec réduction en fonction de la jauge du bateau et du temps d'embarquement sur chaque catégorie de navire. Dans ce cas, l'âge de la retraite utilisé est l'âge estimé par le patron. Selon ces critères, le temps théorique restant avant la retraite s'élève à respectivement 15 ans en France et en Espagne (Pays Basque) et de 13 ans au Portugal.

### **Origine du patron**

Dans plus de 70 % des cas, les patrons sont originaires de la région PECOSUDE dans laquelle ils exercent leur activité. Cette situation peut être mise en relation avec la très forte tradition de succession familiale pour ce type d'entreprises. Le désintérêt des jeunes pour la pêche (y compris par les fils de pêcheurs) est un phénomène qui semble récent pour cette zone. Au Portugal, de nombreux pêcheurs sont originaires de districts non côtiers puisqu'ils représentent 27 % de la population enquêtée.

### **Mono/pluriactivité**

La monoactivité apparaît comme une spécificité de l'Espagne (Pays Basque) puisque tous les patrons enquêtés ont déclaré être « monoactifs pêche ». La pluriactivité est en revanche déclarée pour la France et le Portugal, avec respectivement 33 et 18 % de la population interrogée. Pour la France, elle concerne les conchyliculteurs-pêcheurs (de part leur statut), les fluviaux estuariens, les civelliers et les fileyeurs. Pour le Portugal, il s'agit surtout des fileyeurs de fond, des dragueurs à main et des patrons travaillant avec les sennes de plage. Mis à part le cas des conchyliculteurs, les principaux domaines concernés sont l'agriculture et les activités liées au tourisme (locations immobilières saisonnières, promenade et pêche de loisir).

### Le navire

En général, les caractéristiques techniques des navires enquêtés, et le nombre d'hommes embarqués sont très proches de la flottille étudiée.

### **Type d'acquisition**

Au Pays Basque espagnol et en France, les navires sont principalement achetés d'occasion (respectivement 56 et 60 % des achats). Au Portugal, cela concerne 48 % des achats. Pour la France et le Pays Basque espagnol on observe un dépassement du nombre d'achats d'occasion par rapport aux achats neufs à partir du POP III (*Plan d'Orientation Pluriannuel 1992-1996*). Cette situation s'explique par les programmes d'ajustement de l'effort de pêche et d'adaptation des

capacités de pêche à l'état des stocks exploités, ainsi qu'à la réduction des aides européennes à la construction neuve tant que les objectifs des POP n'ont pas été atteints pour ces pays. Pour la France, cela s'est notamment traduit par la mise en place des PME (*Permis de Mise en exploitation*) qui constituent une limitation légale de l'accès à l'activité délivrée au regard des objectifs du POP et en fonction des sorties de flotte réalisées l'année précédente. Pour le Portugal, la situation est très différente puisque le nombre des achats neufs dépasse celui des achats d'occasion, et ce depuis le POP IV (1997-2001). La mise en place ou le renforcement de programme d'incitation nationaux et communautaires ont joué pour ce pays un rôle prépondérant et on estime que 81 % des investissements réalisés et des subventions octroyées ont concerné la construction de nouveaux navires.

#### **Valeur du capital**

La valeur du capital du navire estimé par le professionnel est de 93, 95 et 23 k€ respectivement pour la France, le Pays Basque espagnol et le Portugal. La valeur moyenne enregistrée pour le Portugal particulièrement basse puisqu'elle est quatre fois plus faible que celles de la France et du Pays Basque espagnol peut s'expliquer par le fait qu'au Portugal, les navires sont plus petits, que les patrons cherchent à limiter leurs frais d'assurance et qu'ils ne prennent pas en compte le droit à pêcher (licences).

En moyenne, pour la France et pour le Pays Basque espagnol, la valeur estimée est supérieure à la valeur assurée. La valeur du navire est non seulement influencée par les caractéristiques techniques des unités, mais aussi par les «droits à pêcher» tels que les PME, les licences,... Pour le Portugal, les deux valeurs moyennes sont très proches.

#### **\* Les salaires bruts annuels par personne**

Pour le calcul des salaires bruts (uniquement pour les navires dont l'effectif est supérieur à 1), la méthode commune aux trois pays est la suivante : du chiffre d'affaires sont déduits les frais communs ; Le net à partager résultant est ensuite séparé en part armement/part équipage ; la part revenant à l'équipage correspondant au total des salaires bruts. Ce montant est ensuite divisé par l'effectif embarqué.

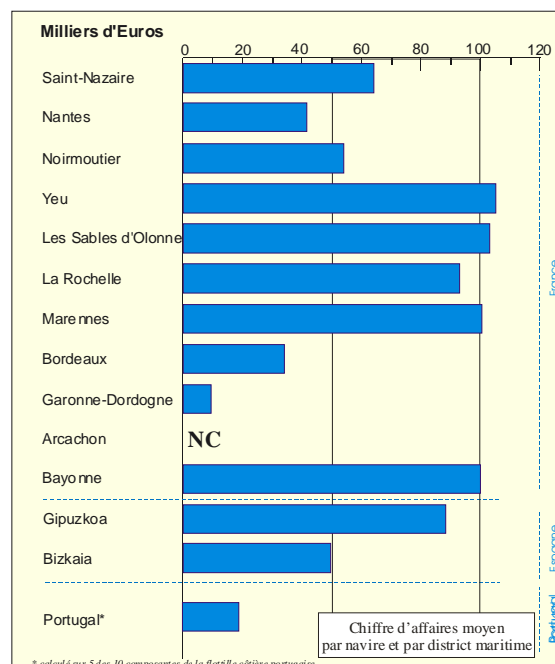
Les salaires bruts moyens obtenus sont ainsi respectivement pour la France, le Pays Basque espagnol et le Portugal, de 21,3k€, 11,7 k€et 4 k€, à rapprocher des Salaires Minimum Garantis en vigueur dans les différents pays, à savoir 13 k€, 5,8 k€et 3,7 k€

Pour les patrons seuls à bord, le salaire calculé est un salaire net potentiel. Il s'établit en moyenne à 15,2 et 23,8 k€respectivement pour les fluvio-estuariens (ces derniers possèdent en moyenne 2,1 navires) et les civelliers.

#### **\* Le chiffres d'affaires (CA)**

Le chiffre d'affaires moyen par navire respectivement pour la France, le Pays Basque espagnol et le Portugal. est de 82,6 k€ (74,2), 65,3 k€ (62) et

18,5 k€ (27,3) (*écart-type entre parenthèses*). Bien que la valeur moyenne indiquée pour le Portugal ne concerne que la moitié des composantes, cette valeur apparaît particulièrement basse au regard des autres secteurs étudiés.



#### **\* La productivité des facteurs**

La productivité apparente d'un facteur est le rapport entre un indicateur de niveau de production et un indicateur du niveau d'utilisation du facteur considéré. Le chiffre d'affaires constitue un premier indicateur économique du niveau de production. Pour le niveau d'utilisation, on a utilisé l'effectif de l'équipage et la valeur estimée du navire. Les deux indicateurs de productivité retenus dans ce rapport sont les productivités apparentes du travail et du capital. La productivité du facteur «travail» est respectivement de 44,7, 19,9 et 5,9 k€/par homme embarqué, pour la France, le Pays Basque espagnol et le Portugal, et la productivité du capital (CA/valeur estimée du capital) de 1,9, 0,7 et 1,6.

La forte productivité du capital obtenue pour les navires fluvio-estuariens et pour les conchyliculteurs pêcheurs français joue un rôle prépondérant dans les écarts observés.

#### **Commercialisation**

##### **\* Destination des ventes**

La vente en criée concerne plus de 90 % des fileyeurs, palangriers, chalutiers et dragueurs du sud Golfe français. Pour les autres catégories, seuls 9 à 26 % y ont recours. Pour les patrons qui utilise ce type de vente, cela permet en moyenne d'écouler 73 % de la valeur de la production. Pour les 35 % de navires qui font toutes leurs ventes hors criée, et les autres qui le font de temps en temps, les principaux destinataires hors criée sont les mareyeurs (caractéristique commune à toutes les composantes) et les particuliers.

Au Pays Basque, 82 % des navires enquêtés ont déclaré vendre au moins une partie de leur pêche en criée, et 63 % du chiffre d'affaires provient de ces ventes. Le reste des ventes se fait auprès des grossistes, des restaurants, directement aux consommateurs, etc..

Au Portugal, 91 % des pêcheurs enquêtés vendent leurs prises journalières en criée, mais dans certains cas, ils ne vendent que la quantité minimale pour garder leurs licences de pêche pour l'année suivante. De plus quand le poisson a une grande valeur commerciale, il est vendu directement aux restaurants et aux particuliers.

En moyenne pour toute la flottille PECOSUDE, au plus 10 % de la pêche sert à la consommation familiale.

## Conclusion

La flottille côtière et estuarienne étudiée constitue une composante majeure des flottilles du sud de l'Arc Atlantique Européen. Avec 76 % des 20 420 navires immatriculés dans les ports de la zone, elle représente une part importante de la flotte de pêche des 3 pays concernés (France, Espagne, Portugal). Constituées de petits navires polyvalents (pour plus de la moitié) et/ou pluriactifs, qui effectuent des marées d'une journée ou deux, cette flottille a la capacité de s'adapter rapidement aux conditions environnementales et aux contraintes du milieu. Cependant leur faible autonomie les oblige à partager un espace restreint où évolue un grand nombre de navires ayant des caractéristiques proches, ou des navires de plus grande capacité qui viennent occasionnellement en zone côtière rechercher aussi les espèces de forte valeur.

La multiplicité des points de débarquements indique que cette activité est bien ancrée dans le patrimoine régional et constitue un des facteurs structurant de celui-ci. Ceci est à opposer à la stratégie des armements qui opèrent plus au nord de la zone PECOSUDE, avec des unités plus grandes et dont les points de débarquement ne sont pas liés au port d'immatriculation.

La capacité à s'adapter, selon les saisons, aux espèces qui fréquentent leurs secteurs de pêche est un atout important, même si plus de la moitié du chiffre d'affaires de ces navires côtiers et estuariens portent sur un nombre restreint d'espèces. Cependant la possibilité de voir apparaître des problèmes liés à la réduction des stocks, ou ceux inhérents au partage des TAC et quotas attachés à certains de ces stocks, n'est pas négligeable. La part du divers reste cependant importante dans cette activité. Ceci constitue une particularité qu'il faut souligner car l'activité de pêche côtière est très fortement inféodée au devenir de la ressource et de l'exploitation qu'elle génère.

Peu de jeunes entrent dans la profession car cette activité semble peu rémunératrice au regard de la très grande technicité nécessaire, et de la pénibilité et des contraintes de certains métiers.

Le peu de renouvellement de la profession tient aussi au fait que faute de déclarations régulières de ses

## \* Emplois totaux liés à la commercialisation

Une estimation calculée des emplois totaux liés à la commercialisation des produits de la pêche côtière et estuarienne, pour la flottille française du sud Golfe a été effectuée. Pour les emplois de base (emplois directs et indirects résultant de l'activité de commercialisation des produits) concernant 3 881 personnes dont près de 3 000 pêcheurs côtiers, estuariens ou fluviaux, les emplois induits, (engendrés par la consommation des ménages salariés des emplois précédents) sont au nombre de 25600, soit 9 personnes employées pour un pêcheur côtier, estuarien ou fluvial.actif.

débarquements, le poids économique de la petite pêche côtière ne peut être clairement identifié, d'autre part son inorganisation au niveau institutionnel induit une faible représentation politique, enfin elle a été très souvent ignorée par les gestionnaires et décideurs régionaux, même si cette situation est en train de changer régionalement.

Par ailleurs, dans une période où l'on parle de traçabilité et d'exploitation durable, cette activité prend une importance particulière. En effet, les navires côtiers et estuariens, par la durée réduite des sorties, peuvent débarquer une pêche fraîche de très haute qualité, et cette production locale dispose de circuits de ventes directs ou raccourcis, sauf dans le cas de gros apports. Grâce à ces caractéristiques les espèces y sont bien valorisées, et la mise en place d'une démarche de qualité peut aller jusqu'à la "labellisation" de certains produits débarqués (ex.: "Bar de ligne"). On notera à ce propos que même si les pêcheurs rencontrent des difficultés de cohabitation estivale avec les navires de plaisance, la pêche côtière participe à l'attrait touristique des ports en offrant en plus, des possibilités d'écoulement local des produits de la pêche.

La pêche côtière et estuarienne n'est pas la seule activité de pêche dans la zone étudiée, en terme d'exploitation durable, et comme elle exploite peu par unité et ses moyens sont limités, sa sensibilité aux diminutions de densité des espèces est bien réelle. En dessous d'un certain seuil de rentabilité un métier peut disparaître.

Cette activité de pêche est, pour certains professionnels tant au Portugal qu'en France, un moyen de compléter les revenus de petites exploitations agricoles ou conchylicoles.

Enfin en terme d'emplois, une estimation effectuée sur les flottilles françaises du sud Golfe permet de dire que pour un pêcheur côtier ou estuarien actif, 9 personnes travaillent.

-----  
Les participants au projet PECOSUDE remercient les professionnels qui ont accepté de collaborer aux enquêtes effectuées pour la réalisation de cette étude..

-----  
*e.mail coordinateur : jean.pierre.leaute@ifremer.fr*